



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'UNION AFRICAINE SE REJOUIT DES SCRUTINS EN CÔTE D'IVOIRE, AU NIGER ET EN TANZANIE EN TANT QU'AVANCÉES DE LA DÉMOCRATIE

**Addis Abéba, le 1<sup>er</sup> novembre 2010** : Plusieurs scrutins se sont tenus en Afrique ce 31 octobre 2010 dont le bon déroulement témoigne des progrès indéniables accomplis dans la consolidation des processus démocratiques sur le continent et l'enracinement du pluralisme politique, et ce conformément aux instruments pertinents adoptés, au cours de ces dernières années, dans le cadre de l'Union africaine (UA).

Dans ce contexte, le Président de la Commission de l'UA, Jean Ping, se réjouit de la tenue, dans un climat de paix et de grande sérénité, du premier tour de l'élection présidentielle **en Côte d'Ivoire**. Il s'agit là assurément d'un scrutin historique, qui marque une étape cruciale dans le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire, tel que prévu par l'Accord politique de Ouagadougou et ses Accords complémentaires. Le Président de la Commission félicite le peuple ivoirien pour s'être rendu massivement aux urnes, illustrant ce faisant son attachement à la démocratie, ainsi que les parties et les dirigeants ivoiriens dont l'engagement, la détermination et le sens des responsabilités ont permis la tenue réussie de ce scrutin. Il félicite également les candidats à l'élection, qui, au-delà des enjeux et de la compétition inhérente à la démocratie pluraliste, ont su délivrer un message de paix et de réconciliation.

Dans la phase délicate qui s'ouvre, il appartient maintenant aux acteurs ivoiriens de consolider cette avancée remarquable, afin d'écrire une nouvelle page dans l'histoire de leur pays. A cet égard, et dans le prolongement du communiqué de la 246<sup>ème</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité tenue le 28 octobre 2010, il exhorte les candidats et toutes les parties prenantes à continuer de faire preuve de maturité et à placer l'intérêt de la Côte d'Ivoire au dessus des considérations partisans et autres. En particulier, il souligne l'importance que revêt l'acceptation par tous des résultats du scrutin tels qu'ils seront proclamés par la Commission électorale indépendante (CEI) – qui est la seule institution investie de cette prérogative – et le recours, le cas échéant, aux procédures légales de règlement d'éventuels contentieux électoraux, et il appelle instamment toutes les parties à s'abstenir de toute prise de position publique unilatérale en la matière.

L'UA, qui a activement contribué au processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire, dépêchant notamment une mission d'observation pour suivre le déroulement du scrutin, continuera d'apporter un appui multiforme aux efforts des parties ivoiriennes visant à consolider durablement les progrès enregistrés, la paix, la stabilité et la démocratie.

Le Président de la Commission saisit cette occasion pour réitérer son appréciation au Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, Facilitateur du Dialogue direct inter-ivoirien, pour la persévérance et la patience dont il a fait preuve dans l'accompagnement des parties ivoiriennes. Il l'encourage à poursuivre ses efforts jusqu'à l'aboutissement heureux du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire. Le Président de la Commission exprime, en outre, la gratitude de l'UA à la CEDEAO, aux Nations unies, notamment l'ONUCI, ainsi qu'aux autres partenaires bilatéraux et multilatéraux de l'UA, pour leur contribution inestimable à la promotion d'une solution durable à la crise ivoirienne, et les exhorte à persévérer dans leurs efforts.

Le Président de la Commission se réjouit également du bon déroulement du référendum constitutionnel **au Niger**, qui constitue une étape importante vers le retour à l'ordre constitutionnel. A cet égard, il exhorte les autorités nigériennes et autres parties prenantes à tout mettre en œuvre pour la tenue, dans les délais convenus, des différents scrutins prévus dans le cadre de la Transition. L'UA ne ménagera aucun effort pour le succès de la Transition à travers la restauration de l'ordre constitutionnel.

Par ailleurs, le Président de la Commission forme le vœu que le second tour de l'élection présidentielle **en République de Guinée** ait effectivement lieu ce 7 novembre 2010 et se déroule dans des conditions incontestables de liberté, de régularité et de transparence, ainsi que dans un climat apaisé. Il forme le même vœu pour la tenue, le même jour, des élections primaires dans **l'île comorienne de Mohéli**, en prélude à l'élection du Président de l'Union des Comores et des Gouverneurs des Iles autonomes, conformément à l'Accord pour la Gestion de la Période intérimaire, signé en juin 2010 sous l'égide de l'UA.

D'une façon générale, ces différents scrutins participent de la réalisation des objectifs de l'Année de la paix et de la sécurité en Afrique, notamment l'accélération du règlement des crises actuelles et la prévention structurelle des conflits à travers l'approfondissement des processus de démocratisation et le renforcement de l'Etat de droit.

Enfin, et dans un autre contexte politique, le Président de la Commission note avec satisfaction le bon déroulement des élections générales **en République unie de Tanzanie**. Il félicite le peuple et les dirigeants tanzaniens pour le succès de ces élections, ainsi que pour leur détermination à continuer d'œuvrer à l'approfondissement de la démocratie et au développement de leur pays, qui donne de la Tanzanie l'image gratifiante d'une expérience prometteuse.